

DIRECTION OPERATIONNELLE DE CHLEF  
SOUS DIRECTION TECHNIQUE  
DEPARTEMENT RESEAU TRANSPORT  
Réf : AT/DO 02/SDT/DRT/388/2022

Chlef le ,27/07/2022

**Monsieur ETB MANSOUR OUAHCHIA Nabil**

**Sise à : Rue Kelwaz RDC bâtiment B N°14/02 Ain Defla**

**Objet: Mise en demeure Pour la levée de réserve.**

\* Contrat N°:13/2022 du 02/03/2021 ,Objet: Travaux d'infrastructures d'accueil pour raccordement des câbles à fibres optiques : Liaison URAD Oued Sly - MSAN Boulefrad.

\* ODS N°:76/2022 du 09/05/2022

\* P-J : PV de constat du 17/07/2022

Suite à une mission effectuée en date du 26/07/2022 sur chantier pour statuer sur l'état d'avancement de la levée des réserves mentionnés sur le PV de constat en P-J, il a été constaté que aucune réserve n'a été levée à ce jour, de même aucun signe de présence sur chantier n'a été observé,

De ce fait , j'ai le regret de vous informer que vous êtes mis en demeure pour la deuxième fois de joindre votre chantier dans l'immédiat pour remédier aux réserves constatés afin de nous permettre de prononcer à la réception du projet en question.

Nous vous prions de croire, monsieur en l'expression de nos sentiments les meilleurs.



*Sous Directeur Technique*  
*DO Chlef*  
*Signé: BOUZZLANE Mohamed*